



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rythmes scolaires

Question écrite n° 74025

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'enseignement des valeurs républicaines dans le cadre des rythmes scolaires. Les récents événements dramatiques ont mis en lumière l'urgente nécessité de remettre au cœur de l'école, qui est elle-même au cœur de notre société, l'enseignement des valeurs républicaines, la connaissance de la laïcité, l'exercice de l'esprit critique et la pratique de la tolérance. Dans ce cadre, la réforme des rythmes scolaires peut et doit jouer un rôle moteur. En effet cette réforme a pour ambition, outre de réorganiser les temps d'apprentissage, de proposer aux élèves une ouverture sur le monde complexe qui les entoure, une ouverture citoyenne, culturelle, environnementale ou sportive. La qualité des intervenants, ainsi que celle des ateliers et des activités proposés sont déterminantes pour le succès de cette réforme et des ambitions qu'elle porte. Cette ambition de rendre l'école plus accessible aux initiatives de tous les acteurs nécessite de mobiliser les associations de jeunesse et d'éducation populaire. Or ces associations se trouvent aujourd'hui confrontées à des difficultés certaines de fonctionnement. Il souhaiterait savoir, face à ce formidable défi que constituent ces nouveaux rythmes scolaires en tant qu'outils efficaces au service de la construction et de l'épanouissement des enfants, comment le Gouvernement peut renforcer son accompagnement en direction des associations, dont l'intervention se révèle pertinente et indispensable, notamment dans la transmission des valeurs républicaines.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74025

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 février 2015](#), page 1031

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)